

**Sans Souci**  
36 avenue Lacassagne  
69003 LYON

**Procès-Verbal**  
**Conseil d'Administration « MJC Sans Souci »**

**Mercredi 6 novembre 2024 à 18h30**  
**dans les locaux de la MJC,**  
**36 avenue Lacassagne 69003 Lyon.**

**Début CA : 18h38**

<b>Membres du CA</b>	
BURNAY Aurélie	Présente
CASSIGNAC Serge	Présent
CHEVALLIER Françoise	Présente
FERRON Antoine	Présent
GHEZZAL Inès	Présente
GUILLERME Yves	Présent
HADDAD Yasmine	Présente
HADDAD Ouided	Présente
IDIR Naïma	Présente
JIMENEZ-MONTES Fabrice	Présent
LAMBERT Christine	Présente
MCHIRI Anis	Représenté
MCHIRI Sonia	Représentée
MILLAUD Aurélien	Présent
MORNET Cathy	Représentée
RAVIER MAZZOCCO Marion	Excusée
RIHET Nicolas	Présent
SANYAS Isabelle	Représentée
SZABO Cédric	Excusé
TROGI Angéline	Présente
<b>Personnel de la MJC (non votant)</b>	
KHELAIFIA Hakim	Présent
FEHAS Sahra	Excusée
<b>Autres participants (non votants)</b>	
BENICHOU Nadia	Absente
RECAMIER Philomène	Présente

Soit 18 votants

## 1.Approbation du PV de CA du 24 septembre 2024 (vote)

Approuvé à l'unanimité

## 2.Présentation du budget prévisionnel 2024/2025

### Produits :

- . 56% proviennent des subventions de la Ville de Lyon.
- . 41% proviennent des subventions de la CAF et des activités proposées par la MJC.
- . 3% restant provenant essentiellement des intérêts d'épargne et remboursements de formations...

Il est rappelé que l'association n'a pas vocation à faire de bénéfices, en revanche, elle doit essayer d'avoir comme fonds propres, l'équivalent de 3 mois de budget de fonctionnement afin de sécuriser son fonctionnement en cas de problème financier ultérieur (baisse de subvention, forte hausse soudaine de charges...)

### Le budget prévisionnel (BP) présente :

+ 15 % de subventions

+ 13% de prestations

Cela est dû à la croissance de la structure (plus d'activités, plus d'adhérents...).

### Exemple sur les activités 2024/2025 :

25 nouveaux créneaux

11 nouvelles activités

La saison 2024-25 va donc être l'année de référence pour le prochain budget prévisionnel.

### En ce qui concerne l'évolution des prestations :

On anticipe une baisse de -13% des produits pour le centre de loisirs.

L'explication tient au fait que le public est plus mixte (diversité de niveaux de QF), donc les participations parents sont moins élevées ; de plus l'accueil de loisirs n'a pas toujours été complet.

Après période d'essai du PEPS (nouveau temps périscolaire) sur septembre, il y a eu peu d'abandons des familles. Le volume d'enfants restant jusqu'à 18h30 est a priori en progression par rapport à l'ancien système, toutefois, nous ne disposons pas encore des chiffres détaillés.

### Charges :

70% de charges de personnel = La masse salariale (salaires + charges sociales)

21% = Les frais généraux comprennent les fluides, prestataires de paies...

9% = Les achats d'équipements pour la MJC, la plupart considérés comme des investissements

L'évolution des charges à la hausse s'explique par plus d'achats (fournitures, consommables, fluides), des investissements et par la hausse des salaires (augmentation frais salaire + 10,8%) et charges notamment du fait des revalorisations conventionnelles + création de postes (comptable-RH et coordo activités-vie associative) et augmentation du nombre d'heures de certains CDII pour diminuer le recours aux CEE sur les mercredis.

### **Point trésorerie :**

Compte courant 54 987 €

Livret : 78 605 €

Placement : 260 000 €

Dernier versement du dernier trimestre de la Ville de Lyon à venir (prévu en novembre).

Le budget de fonctionnement mensuel est d'environ 80 000 € (moyenne lissée sur une année).

La trésorerie saine et un budget bien maîtrisé doivent nous permettre d'accueillir des familles dans la précarité et des familles de tous niveaux de revenus, cela entre dans la mission de développement social du quartier.

La structure s'est donc très vite développée depuis 2ans ½. Il faut donc désormais la stabiliser.

La question s'est posée de créer un emploi supplémentaire à partir de janvier, en vue de développer l'accès aux ados et jeunes adultes, l'accès au droit et aux sorties hors les murs...

Il serait envisageable de demander un financement spécifique à la CAF pour une création de poste, cependant la CAF n'est pas ouverte à accepter un tel financement pour le moment (demande déjà tentée par Hakim il y a quelques mois).

La MJC ne peut financer sur fonds propres un tel poste qui coûterait environ 40K€ de masse salariale (charges comprises).

On ne peut pas envisager un développement qui déstabiliserait financièrement le secteur jeunesse et l'ensemble de la structure qui doit prioritairement finir de consolider ses fonds propres.

### **3. Planification des dates des prochains CA, AG exceptionnelles et AG ordinaire**

Il y aura modification des statuts, avec par exemple la suppression du quorum, tel que voté en CA en juin.

Il va donc y avoir nécessité de trois Assemblées Générales :

- Un *CA de validation des comptes* et de préparation de l'assemblée générale :  
12/12/2024 à 18h30
- *AG Extraordinaire* : 8/01/2025 à 18h30
- *AGE+AGO*: 29/01/2025 à 18h30

#### **4. Point concernant les activités au sein de la MJC**

Certaines activités n'ont pas fonctionné (manque d'inscrits) et ont été supprimées.

Un travail d'analyse des activités devra être fait en début d'année, pour adapter l'offre pour la prochaine saison.

Le taux de remplissage pour cette saison est de 80%.

Sur les 20% de places restantes, il est possible d'accueillir gratuitement ou à des tarifs faibles, des personnes en grande précarité afin de leur donner accès aux activités.

#### **5. Point concernant le projet associatif et des commissions**

Prochaine commission Enfance et jeunesse : 14 novembre à 18h30

Prochaine commission Vie associative : 20 novembre à 18h30

Une remarque concerne les actions faites par la MJC sont en lien avec des actions portées ou initiées par la Ville de Lyon ou par d'autres associations : il ne faut pas oublier que la MJC est jeune sur le territoire et qu'elle doit profiter des compétences des acteurs déjà présents et reconnus sur le territoire.

#### **6. Points Divers**

Il faut réfléchir à une préparation des actions à mener plus en amont de l'année suivante (avril/mai/juin) pour que le CA puisse réellement y participer, en lien avec le projet associatif.

Le prochain départ de Justine (Poste RH/Comptabilité) est acté pour raisons personnelles.

Il y a donc eu une réflexion du Bureau en lien avec le Directeur, pour chercher un profil. aux compétences plus larges qui englobera comptabilité jusqu'au bilan + paie + RH pour un volume horaire de 28h. Le but étant d'internaliser ces compétences l'intégralité de ces missions aujourd'hui en partie réparties auprès d'un cabinet comptable et d'un prestataire paie.

Pour terminer, notre Vénérable et sympathique trésorier propose d'organiser ponctuellement des CA « festifs », sans ordre du jour défini, pour permettre des échanges informels.

**Fin séance 20h15**

**Prochain CA : 12/12/2024 pour l'arrêté des comptes**

*Le Président :*

**M. MILLAUD Aurélien**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Millaud', with a large loop at the start and a horizontal line at the end.

*Le Secrétaire :*

**M. JIMENEZ-MONTES Fabrice**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Fabrice Jimenez-Montes', with a large loop at the start and a horizontal line at the end.